



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.99

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DÉLÉGATION AUX RAPATRIÉS**

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER, M. Jules SUSINI à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Robert FOUQUET, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation

- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : Développement des partenariats et de la Vie Associative et Commerçante

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DÉLÉGATION AUX RAPATRIÉS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Diverses associations de Rapatriés ont coutume, chaque année, de solliciter la Ville d'Aix-en-Provence en vue de l'attribution de subventions destinées à les aider dans la réalisation de leurs activités et manifestations à vocation culturelle, historique ou sociale. Les associations auxquelles la Délégation aux Rapatriés apporte son concours répondent aux critères édictés par la charte associative mise en place par la Ville d'Aix-en-Provence.

Les montants des subventions de fonctionnement ou exceptionnelles sont arrêtés après examen des dossiers et calculés en fonction des activités réalisées au cours de l'année écoulée et des besoins relatifs aux projets en cours d'exécution ou en prévision pour l'année de référence. Il s'agit, aujourd'hui, de l'attribution de subventions à l'association du Mémorial national des Français d'Algérie et rapatriés d'Outre-mer.

Ces propositions ont été validées en date du 12 janvier 2010.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

DECIDER de l'attribution des subventions sollicitées, pour un montant de 11 200 €.

DIRE que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Ville, à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1675 qui présente les disponibilités suffisantes.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Imputation : rubrique 92025-6574

Associations	2007	2008	2009	2010 (déjà versé)	Proposition	Objet
Association du Mémorial national des Français d'Algérie et rapatriés d'Outre-mer.	1 850	1 850	0	0	3 700	Maintenir la solidarité, la mémoire, le souvenir de l'action civilisatrice française en Algérie et Outre-mer.
N° d'Opération 1675					3 700 €	

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Imputation : rubrique 92025-6574

Associations	2007	2008	2009	2010 (déjà versé)	Proposition	Objet
Association du Mémorial national des Français d'Algérie et rapatriés d'Outre-mer.	0	0	0	0	7 500	Edition d'un livre : " Repères sur un chemin " qui représente le regard le plus rigoureux et le plus accessible possible de la présence française en Algérie.
N° d'Opération 1675					7 500 €	

TOTAL GENERAL**11 200 €**

**2010.99 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DÉLÉGATION AUX RAPATRIÉS**

Présents et représentés	: 53
Présents	: 44
Abstentions	: 3
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**